

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

COLZA

Limaces : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

Petites altises : Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les autres situations. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées.

Tenthrede de la rave : Risque nul à ce jour mais surveillance accrue pour les semaines qui viennent.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 5 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **6 observations**.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles ayant fait l'objet d'une observation cette semaine sont comprises entre les stades levée en cours et 3 feuilles (BBCH13). On note hors réseau des parcelles à 4-6 feuilles (BBCH14 et BBCH16). La majeure partie des colzas sont déjà levée cette année grâce aux pluies fréquentes sur le territoire depuis mi-août. Le stade majoritaire à ce jour est compris entre cotylédons et 2 feuilles (BBCH14).

A noter qu'un grand nombre de parcelle feront l'objet d'une observation dès la semaine prochaine. Le réseau étant toujours en cours de construction.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Limaces

Les conditions d'humidité sont propices à l'activités des limaces. Grande vigilance dans les parcelles jusqu'au stade 4 feuilles. Sur 6 parcelles observées, toutes signalent des traces de morsures avec en moyenne moins de 4% de surfaces foliaires détruites. Les attaques n'excèdent pas 10% de surfaces foliaires détruites.

Le nouvel épisode pluvieux attendu en fin de semaine pourrait renforcer la pression exercée par le ravageur.

Le risque limace est à moduler en fonction du stade, de la dynamique de croissance, de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

La majeure partie des parcelles de colza est en phase de sensibilité et nécessite une surveillance accrue. Actuellement le risque est considéré comme fort au regard des observations réalisées, de la météorologie actuelles et des prochains jours.

Les parcelles avec une quantité importantes de résidus pailleux en surface nécessitent une surveillance renforcée.

• Altises des crucifères ou petites altises

Les morsures sur plantes indiquent la présence de petites altises dans 4 parcelles sur 6. Les parcelles qui indiquent des morsures sur plantes, sont touchées entre 10 et 100% de pieds touchés. Néanmoins, les taux de surface foliaire détruite n'excèdent pas 20%, sur une parcelle à 2 feuilles.

Les signalements sont assez importants (surtout à l'est du territoire), et on nous remonte quelques situations plus fortement touchées. Vigilance dans les parcelles.

Attention toutefois, l'évaluation du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée. Ne pas protéger hâtivement une parcelle sans avoir atteint le seuil indicatif de risque. L'observation du ravageur peut être complétée par des relevés sur la cuvette jaune.

Soyez attentifs dans les bordures de parcelles et maintenez en place les repousses de colza dans les parcelles avoisinantes.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

Évaluation du risque : Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (majoritaire). Nul dans les autres situations.

La majorité des parcelles est toujours en phase sensible et la présence du ravageur est fréquemment observée.



Cuvette jaune en situation (photo Terres Inovia).

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.



Petite altise sur colza (photos Terres Inovia).

- **Adultes de grosses altises ou altises d'hiver**

A date, une seule parcelle du réseau enregistre la présence de quelques individus. Les conditions climatiques n'ont pas encore été favorables au déclenchement du vol. Toutefois, un refroidissement cette fin de semaine puis une remontée des températures sont prévues dans les jours qui viennent. Plus d'informations dans les prochains bulletins.

Évaluation du risque : Risque nul. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées.

A ce jour, le risque est nul car l'arrivée de l'insecte sur les parcelles n'est pas effective. Selon la météo de la fin de la semaine, la situation pourrait être amenée à évoluer. La surveillance par le piégeage en cuvette d'une part, et l'observation des morsures d'autre part est à prévoir.



Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).

- **Vers gris ou noctuelle terricole**

Aucun signalement à ce jour dans le réseau.

Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.

- **Taupins**

Pas de remontée de dégât cette année. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins (photos Terres Inovia)

- **Tenthrede de la rave**

Les adultes peuvent être observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, indique la présence du ravageur dans la parcelle). Aujourd'hui, aucun dégât n'est observé sur le réseau. Ce ravageur est à suivre jusqu'à l'atteinte du stade 6 feuilles. Hors réseau, une parcelle déclare une attaque dans le Tarn.

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

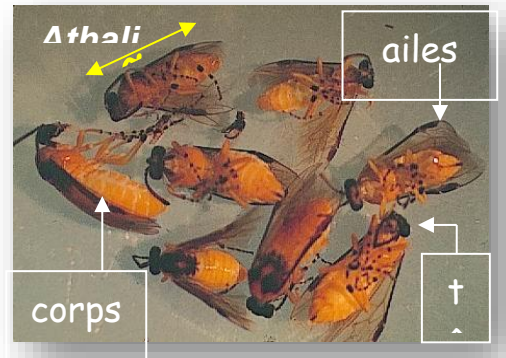
Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.



Larve de tenthrède de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

Évaluation du risque : Risque nul à ce jour.

A ce jour, pas d'attaque. Toutefois, des adultes sont piégés dans les cuvettes et une surveillance de l'apparition des larves est indispensable. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Soyez vigilant et très réactif en cas de pullulation.



Adulte de tenthrède de la rave, non nuisible à ce stade du cycle (photos Terres Inovia).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :
 - Pour Ouest Occitanie : Antedis, les Chambres d'Agriculture de la Haute-Garonne et du du Tarn, Euralis.
 - Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.